

## 19 Chèques déjeuner au lieu de 16 !



### un jour travaillé = un chèque déjeuner !

L'année 2022 s'annonce catastrophique pour les agents, qui devront composer avec un épuisement généré par la crise sanitaire et un temps de travail considérablement accru.

**1607H, autrement dit 228 jours x 7 heures.**

Actuellement les agents ne bénéficient pas d'un ticket restaurant par jour travaillé : cette aberration va s'accroître en 2022 si rien ne change.

**Qualité de vie au travail, une expression en forme de coquille vide pour illustrer la perte de salaire due aux 1607H ?**

Rappelons qu'au taux horaire les 1200 agents vont gagner moins. L'équivalent de 25 temps plein offerts à la collectivité, c'est le temps des cerises... demeurent les noyaux pour les agents, glups !

**16 Chèques déjeuner par tête de pipe sont distribués mensuellement, soit 192 par an. Il en manque donc 36 pour atteindre le chiffre fatidique 228, autrement dit 3 supplémentaires par mois.**

Le syndicat SUD a toujours revendiqué une augmentation de la valeur de ces chèques, avec succès d'ailleurs.

**Il est désormais temps d'adopter l'évidence : un jour travaillé = un chèque déjeuner.**

Imaginez les gargouillis sans fin des malheureux agents ces 36 jours où la pause méridienne s'accompagnera uniquement de quelques malheureuses gorgées d'eau, fut-elle bien fraîche !

**SUD demande** donc que la collectivité prenne ses responsabilités en octroyant aux agents dès le premier janvier 2022, **19 Ticket Restaurant par mois, soit un par jour travaillé.**